

## Dialogues sur les futurs IA et culture

**Date et heure :** mercredi 18 mars 2026, 14.00-15.30 CET (heure de Paris)

**Langues :** anglais et français

**Format :** en ligne via Zoom – [Veuillez cliquer ici pour vous inscrire](#)

L'émergence et le développement rapide des nouvelles technologies, et en particulier de l'intelligence artificielle générative, transforment profondément les écosystèmes culturels, les pratiques artistiques, les modes de production et de diffusion des œuvres, ainsi que les dynamiques d'accès et de participation à la vie culturelle. La complexité de ce nouveau contexte pour la culture appelle une réflexion prospective sur ce que l'IA pourrait signifier pour les futurs de la culture : ses implications pour la créativité, les droits culturels, la diversité des expressions et les modèles économiques des artistes et des professionnels de la culture, mais aussi les opportunités qu'elle offre pour la démocratisation de l'accès à la culture et la préservation du patrimoine.

Convenu par l'UNESCO, les participants ont souligné dans la [déclaration finale de MONDIACULT 2022](#), la plus grande conférence mondiale de politique culturelle, le caractère multidimensionnel de la transformation numérique, à la fois porteuse d'opportunités pour le renforcement de l'accès à la culture et source de défis structurels pour les écosystèmes culturels. Elle a mis notamment en évidence le potentiel des technologies numériques émergentes pour soutenir la connaissance, la documentation, la conservation, la sauvegarde, la promotion et la gestion du patrimoine culturel. Parallèlement, la Déclaration a exprimé des préoccupations concernant les déséquilibres susceptibles d'être accentués par ces transformations, notamment en ce qui concerne la circulation mondiale des biens et services culturels, la diversité culturelle et linguistique dans l'environnement numérique, ainsi que l'équité des conditions d'accès et de rémunération des artistes et des professionnels de la culture. Elle a appelé à renforcer les cadres réglementaires applicables aux plateformes numériques, à promouvoir le dialogue avec l'ensemble des parties prenantes et à soutenir les politiques publiques visant à garantir les droits sociaux et économiques des artistes et des professionnels de la culture.

C'est dans ce contexte que s'inscrit ce Dialogue sur les futurs. Le [Pacte numérique mondial](#) des Nations Unies (2024) a affirmé ainsi que « Tous les droits humains, notamment les droits civils, (...) et culturels, et toutes les libertés fondamentales doivent être respectés, protégés et promus en ligne et hors ligne ».

[Le rapport « Intelligence artificielle et créativité »](#) de la Rapporteuse spéciale des Nations Unies dans le domaine des droits culturels, Alexandra Xanthaki, examiné lors de la 80<sup>e</sup> session de l'Assemblée générale des Nations Unies en octobre 2025, a mis en lumière les impacts profonds de l'IA sur les pratiques culturelles contemporaines.

Le rapport a souligné que l'IA ne constitue pas uniquement un outil technologique, mais un facteur systémique susceptible de redéfinir les processus de création, de production, de diffusion et d'accès aux expressions culturelles. Il a attiré l'attention sur les risques que ces technologies peuvent faire peser sur la diversité des expressions culturelles, notamment en raison des biais algorithmiques, de la concentration des données et de la standardisation des contenus culturels. Le rapport a mis également en lumière les enjeux liés à la reconnaissance et à la protection des droits des créateurs, à la transparence des systèmes d'IA, ainsi qu'à la juste rémunération des artistes. Dans ce contexte, il a souligné la nécessité de renforcer les cadres normatifs et les politiques publiques afin de garantir que le développement et l'utilisation de l'intelligence artificielle soutiennent des écosystèmes culturels équitables, favorisent la création contemporaine et contribuent à la pleine réalisation des droits culturels.

Dans cette continuité, le [Document final](#) de [MONDIACULT 2025](#) a réaffirmé l'engagement des États membres à « faire progresser l'IA afin de favoriser la créativité humaine et de soutenir la création, la découvrabilité, la disponibilité, l'accessibilité, la préservation culturelle et l'échange de contenus culturels divers et multilingues issus de la création humaine ».

Cette nouvelle édition des Dialogues sur les futurs, organisée par la Division sur les futurs de l'éducation et de l'innovation, tâchera d'explorer la complexité du nouveau contexte que l'IA crée pour la culture et d'engager une réflexion prospective sur ce que l'IA pourrait signifier pour les futurs de la culture. Le dialogue s'attachera particulièrement à examiner les impacts actuels et futurs de l'IA sur la création artistique, les droits culturels et la rémunération des artistes. Ce séminaire est organisé en collaboration avec le Secteur de la culture de l'UNESCO.

Le dialogue réunira des membres des Chaires UNESCO et des réseaux UNITWIN. Ensemble, les panelistes mèneront une réflexion prospective sur les principales tendances et questions émergentes liées à l'intelligence artificielle et à la culture, ainsi que sur leurs conseils pour l'avenir de la culture et de l'éducation.

**\*\* [Inscrivez-vous ici](#) \*\***

## Programme provisoire

<b>IA et Culture</b> Mercredi 18 mars 2026, en ligne, 14h00 – 15h30 CET (Heure de Paris)	
14:00-14:05	<b>Mots de bienvenue</b>  <b>Keith Holmes</b> , Coordinateur de recherche/UNITWIN, Division Futurs de l'éducation et innovation, UNESCO
14:05-14:15	<b>Ouverture</b>  <b>Toussaint Tiendrebeogo</b> , Chef de l'Entité pour la diversité des expressions culturelles, UNESCO
14:15-14:55	<b>Panel discussion</b>  Modérateur : <b>Olivier Labbé</b> , Jeune Professionnel, Entité pour la Diversité des expressions des culturelles, UNESCO <ul style="list-style-type: none"> <li><b>Koffi Fernand Kouame</b>, Titulaire de la Chaire UNESCO en intelligence artificielle, humanités et science ouverte, Professeur en Sciences Naturelles, Université Virtuelle de Côte d'Ivoire, Côte d'Ivoire</li> <li><b>Avril Joffe</b>, Titulaire de la Chaire UNESCO en entrepreneuriat culturel et politiques culturelles, Ecole de gouvernance, University of the Witwatersrand (Wits), Johannesburg, Afrique du Sud</li> <li><b>Ghislaine Azémard</b>, Titulaire de la Chaire UNESCO en innovation, transmission et édition numériques (ITEN), Professeure émérite en sciences de l'information et de la communication (SIC), Université Paris 8, France</li> <li><b>Laurence Cuny</b>, Candidate au doctorat, Faculté de droit, Université Laval (Québec) et Paris I Sorbonne, membre de la banque d'experts de la Convention de l'UNESCO de 2005</li> </ul>
14:55-15:15	<b>Discussion</b>
15:15-15:25	<b>Réflexions de conclusion</b>  <b>Laurence Mayer-Robitaille</b> , Spécialiste du programme, Entité pour la Diversité des expressions culturelles, UNESCO
15:25-15:30	<b>Remarques de clôture et prochaines étapes</b>  <b>Keith Holmes</b>

\*\* [Inscrivez-vous ici](#) \*\*